

Atelier 3 : des territoires robustes et valorisant leurs ressources

La valorisation des ressources locales renforce l'autonomie des territoires et concourt au développement économique par la création d'emplois non délocalisables. L'identification des potentialités de développement des ressources locales doit répondre aux besoins énergétiques futurs : développement des énergies renouvelables, adaptation au changement climatique et aménagement



Communauté de Communes de l'Atrébatie :
développement territorial autour des énergies renouvelables éoliennes,

Pierre GUILLEMANT

Président de la communauté de Communes de l'ATREBATIE

La Communauté de Communes de l'Atrébatie (CCA) a, dans son projet de territoire, acté la création d'une politique énergétique locale :

- 1) Soutenir localement le développement des énergies renouvelables,
- 2) Faire évoluer les savoir et savoir-faire dans la construction,
- 3) Soutenir les opérations de la réhabilitation qualitative du parc de bâtiment.

Elle a ainsi créé un fonds économie d'énergie territoriale (FEET) « nourri » avec une part du chiffre d'affaire du parc éolien (18 éoliennes implantées pour 54MW, soit l'équivalent de la consommation de 54.000 personnes, chauffage inclus).

L'originalité de la démarche tient au fait que les ressources financières générées par les éoliennes sont fléchées vers un fonds qui aide les communes à rénover leur patrimoine (bâtiment et éclairage) public. Ces dernières se sont engagées dans une stratégie d'ensemble : de l'état des lieux aux travaux en passant par la mobilisation d'entreprises locales et la mise à disposition d'une ingénierie interne compétente et mutualisée entre les communes.

A noter aussi, la concertation mise en place autour du projet éolien liant participation "en ligne" et "présentielle". Débutée par une large consultation par courrier, email, téléphone et contact direct, elle s'est poursuivie au travers de deux rencontres-ateliers. Enfin, une synthèse publique a permis de définir la faisabilité du projet. Ce débat a fait émerger des propositions imprévues, comme celle d'une régie publique pour l'acquisition des terrains destinés à l'implantation des éoliennes.

Le territoire a, à la fois, pris le temps d'échanger et débattre avec ses habitants mais aussi pris sous sa responsabilité d'organiser ces temps d'échanges. Il a pu construire un projet cohérent qui, au-delà de la «simple» production d'énergies renouvelables, engage le territoire dans la transition énergétique